## ASSOCIATION LES AMIS DU CHÂTEAU BEYZAC

# COMPTE-RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 27 avril 2019 à 11h, au Café de l'abbaye à Vertheuil

10 membres ont été présents à cette assemblée générale.

8 membres se sont fait représentés grâce à un pouvoir.

Estelle Roland a été excusée et a présenté sa démission de son poste de présidente, et de l'association.

Brigitte Roland, gérante de la SCI Château Beyzac, s'est faite représentée par Monsieur Roland, présent à la réunion.

La séance est ouverte à 11h10 par Claire Lefebvre, secrétaire de l'association.

#### Bilan Moral:

Claire Lefebvre rappelle l'objet de l'association qui est la valorisation du château, via son entretien, via la création d'événements autour du château, via le partage des recherches sur son histoire.

En 2018, nous avons 35 membres adhérents.

L'année a été riche en événements :

- ⇒ Le 8 avril 2018, une journée de « débroussaillage » a été organisée pour nettoyer le Solarium, un petit bâtiment dans la forêt du château sur lequel pesaient plusieurs branches. Nous étions une dizaine de personnes présentes en cette journée ensoleillée. Le résultat était spectaculaire et a permis de préserver le haut des murs qui commençaient à s'effriter sous le poids de la végétation. Cela fait maintenant un an et les effets du nettoyage se voient toujours.
- ⇒ Le 26 mai 2018, nous avons organisé un vide-grenier. L'organisation qui a été très difficile, a heureusement été supervisée par l'expérience et l'énergie de Philippe Mortier, que l'on remercie. Le lieu de l'événement a du être modifié par rapport à ce qui avait été initialement adoptée en assemblée générale (cf février 2018). Nous avons également fait preuve de malchance par rapport à l'alerte Météo (orage), mais dans l'ensemble ça aura été une belle journée, riche en expériences. Nous avons eu 28 exposants, pour un mètre linéaire de 248,5 mètres vendu.

Une personne mécontente a demandé à ce qu'on n'encaisse pas son chèque (12 €).

La tombola a été un succès. Nous remercions chaleureusement nos partenaires pour la qualité des lots proposés (Les vendanges du 7eme art, Les Montgolfières O Fil de l'air, Nauera, Earl les granges de Civrac et le Club photo du Verdon.). Au total, 75 tickets de tombola ont été vendus. Cet événement a permis de réaliser un bénéfice de 267,73 € (sans les ventes de boissons, cartes postales et de tickets de tombola).

⇒ Le 21 juillet 2018, nous avons fêté les 20 ans d'acquisition du château Beyzac par la famille Roland, qui a inscrit le château comme Monument Historique pour le protéger. Deux plaques

Monuments Historiques ont été posées sur le portail du château et sur le pigeonnier. Nous remercions encore Philippe Mortier pour la création et la pose de ces plaques!

Il y a eu des stands d'écrivains, l'association Mots et Merveilles de Lesparre, deux magnifiques conférences de Mr Seutin et de Mr Vignau. Des jeux grandeur nature étaient en libre utilisation dans la cour du Château. La journée s'est finie autour d'un repas burger (foodtruck Gavroche) sous les façades du château illuminées. La journée a été ensoleillée et très conviviale.

Avant les journées du Patrimoine, un petit groupe de motivés est venu désencombrer l'escalier du château (ardoises, plaques de plâtre, bois, clous... etc) pour pouvoir ouvrir les portes et laisser apparaître ce magnifique élément architectural.

# ⇒ Le 15 et 16 septembre 2018, nous avons ouvert le site pour les Journées Européennes du Patrimoine 2018, sur le thème « l'art du partage ».

Nous avons accueilli trois artisans : Fabrice Bonnet qui a mis en place un atelier de taille de pierre, très apprécié par tous les membres des familles venues visiter le site ! ; Christine Kerfant qui a mis en place un atelier de mosaïque avec les ardoises du château et qui a eu beaucoup de succès auprès des enfants – mais pas que ! ; Alexis Pastor qui a commencé une statue de St Vincent dans une des vieilles charpentes du château.

Les visiteurs ont pu regarder la petite exposition sur l'histoire du château (notamment la grande carte), et la vidéo de Matthias Plantieu filmée avec ses drônes. Le site a eu des visiteurs tout le long de la journée et les ateliers ont été très appréciés.

De tous ces événements, il nous reste encore :

- 900 cartes postales environ.
- 9 petits paquets de chips
- 8 rouleaux de papiers toilette
- 100 gobelets plastiques
- 20aine de touillettes
- assiettes plastiques et serviettes en papier
- 22 Oasis (17 mars 2019)
- 11 Orangina (21 mars 2019)
- 26 Kronenbourg (02/2019)
- 25 Coca Cola (06/2019)
- 2 bouteilles de Tropicana (21/12/2018)
- 38 petites bouteilles d'eau
- 100 sachets de thé
- 48 capsules Nestle Expresso
- 27 capsules Bella Café Expresso
- 41 capsules Bella Café Lungo
- 1 boîte de sucre
- 2 petits sachets individuels de biscuits Thé
- 24 bières 1664 (mai 2019)
- 23 bières 1664 (mars 2019)
- sacs poubelles

Nous proposons de consommer ces boissons non vendables lors d'une prochaine journée « Retrousse-manche ».

Le bilan moral est approuvé par tous.

## Bilan Financier:

**Recettes: 1026.11 €** Cotisations 2018 : 285 €

Dons des bienfaiteurs : 120 €

Tookets (points de fidélité du Crédit Agricole qui se change en euros) 2018+ janvier 2019 : 150,08 €

Vide-Grenier (exposants): 305,90 €

Vente diverse (boissons, cartes postales, tombola): 165,13 €

**Dépenses : 642,44 €** Assurance : 85 € Vide-Grenier: 38.17 € Boissons : 168,35 €

Communication (affiches, cartes postales, tampons): 118,72 €

JEP 2018: 10 €

20 ans du Château Beyzac (lumières, vis des panneaux MH) : 222,20 €

#### Bénéfice de 383,67 €

641,03 euros en espèces ont été déposés à la banque. Sur le compte bancaire, au 27 avril 2019, il y a 843,67 €.

Toutes les pièces justificatives et les relevés bancaires sont disponibles à la consultation.

Le bilan financier est adopté par tous.

# Renouvellement du Tiers Sortant :

Trois membres du Conseil d'administration doivent renouveler leur siège :

Estelle Roland

Aude Roland

Claire Lefebvre

Estelle Roland a donné sa démission.

Aucune candidature ne nous est parvenue. Personne autour de la table ne souhaite se présenter au Conseil d'administration. Aude Roland et Claire Lefebvre se représentent pour le Conseil et sont réélues à l'unanimité.

Le Conseil d'administration devra se réunir prochainement pour reconstituer le bureau.

# Propositions sur l'avenir de l'association :

Cette année a été riche en événements et l'organisation logistique a été compliqué pour plusieurs raisons. Une de ces raisons étant le manque de petites mains pour préparer les événements et la divergence des points de vue sur l'avenir du château.

Le souhait de faire une parenthèse sur les activités de l'association s'est imposé afin de redéfinir de nouveaux objectifs en vue de la sauvegarde de l'édifice.

Deux solutions se proposent à nous pour cette année 2019 :

- Faire une « année blanche », c'est-à-dire aucune activité événementielle au sein du château, si ce n'est une ou deux journées de nettoyage pour entretenir le château et les alentours, avec l'accord des propriétaires.
- Mettre l'association en sommeil, c'est-à-dire cesser toute activité pour l'association sur une période définie par les membres de l'association lors de l'assemblée générale. Les comptes de l'association seraient gelés, les partenaires prévenus.

<u>Tous les membres présents ont voté pour faire une « année blanche »,</u> afin de garder le dynamisme de l'association et par crainte que l'association soit dissoute en cas de mise en sommeil.

La date du **23 juin 2019** a donc été choisie pour organiser cette **journée** « **Retrousse-Manche** ». Rendez-vous donc à partir de 10h30 le dimanche 23 Juin au château Beyzac. Nous organisons un repas participatif le midi, chacun amenant un petit truc à partager. Les boissons restantes des événements sont offertes. Cette date est également le week-end du Patrimoine de Pays. Ça tombe bien!

# Budget 2019

Pour l'année 2019 les prévisions budgétaires sont donc :

- Le paiement de l'assurance : 85 euros
- Les recettes des cotisations 2019. Le montant des cotisations s'élève à 10 €/ personne ; 15 €/couple ; gratuit pour les plus de 85 ans.

# Questions diverses

Lors des questions diverses, les membres ont réfléchi aux actions qui pouvaient être menées pour répondre aux objectifs de l'association.

La création d'un livret sur l'histoire du château a été une nouvelle fois évoquée. Cela permettrait de faire connaître le château, son histoire et d'inscrire aussi nos actions de façon permanente.

Fabrice Bonnet a exprimé son inquiétude pour la toiture du château. Et l'incidence qu'une chute pourrait occasionner pour l'escalier de parade et la rampe en fer forgé. Nous avons donc réfléchi à des actions concrètes qui pouvaient être menées assez rapidement. La dépose de la charpente semble être une urgence.

Il a donc été décidé de faire réaliser des devis et d'essayer de mettre en place une cagnotte participative en ligne pour avancer des fonds – et surfer sur la vague de Notre Dame de Paris!

Une étude financière du coût global de la rénovation entière devra être menée pour avoir une idée précise des sommes à réunir pour le château Beyzac.

Mme Pagnier-Géroudet a transmis à Mr Jarris plusieurs remarques et questions concernant l'association :

- Elle déplore le manque de visibilité de l'association et le manque d'événements. Malheureusement, le manque de bénévoles pour aider à organiser est un frein que nous avons vraiment expérimenté cette année et qui nous pousse à prendre plus de recul.
- L'idée de travailler avec les associations locales est une piste de réflexion, mais demande également une logistique rigoureuse que nous avons du mal à mettre en place.
- Une autre remarque concernant Facebook et la publication des photos en ligne sans les accords des gens a été formulée. Nous ferons donc attention à prévenir les gens se trouvant sur les photos avant de publier les contenus en ligne.
- En 2018 nous avons eu 35 adhérents. Je ne souhaite pas dévoiler la liste des adhérents avec leurs coordonnées sans les accords de ceux-ci.
- Enfin, concernant les photocopies des cartes d'identité des exposants du vide-grenier aucune n'a été conservée.

La séance est levée à 12H.